

**LOGEMENT** ■ Les travaux de réhabilitation du foyer résidence de l'Auzelaire avaient débuté en novembre 2016

# Une résidence de 30 ans « comme neuve »

Construit en 1989, le foyer résidence l'Auzelaire a subi une véritable cure de jouvence et s'avère, aujourd'hui, à la pointe de la technologie et du confort.

« C' est une résidence toute neuve de trente ans », annonçait Gérard Leymonie, maire et président du Centre communal d'action sociale (CCAS). Un constat qui n'a échappé à personne, fruit d'un long travail de réhabilitation débuté en novembre 2016. Construite par Polygone, la structure est gérée par le CCAS et propose à des personnes âgées non dépendantes 65 studios, dont 5 pour couples. Chacun est doté d'une salle de bain individuelle et d'une kitchenette.



INAUGURATION. Mathilde Lopyczak (à droite) a accueilli le sous-préfet et le maire, pour une visite de son studio.

l'induction n'étant pas compatible avec le port de pacemakers. Gérard Leymonie ajoute : « le CCAS a financé le remplacement de tout le mobilier des studios. C'est plus contemporain et plus chaleureux ».

L'aspect extérieur de la résidence n'a pas été oublié : démolissage des toits, ravalement des façades, reprise de l'enrobé dans l'allée d'entrée et installation de bacs à fleurs égèrent le foyer qui semble comme neuf.

Si le chantier s'est déroulé en site occupé, tout a été mis en œuvre pour que les résidents en subissent le moins de désagrément possible. Le maire saluait, à ce propos, l'ensemble du personnel et sa directrice, Agnès Meydiou pour leur implication, leur dynamisme et leur bienveillance, avant de rappeler que la réhabilitation n'entraînait pas d'augmentation du prix de journée.

Nathalie Guillot-Juin, sous-préfet, concluait : « La satisfaction et le bien-être sont perceptibles. Tous les atouts sont réunis pour maintenir l'indépendance des résidents ».

## UN INVESTISSEMENT

**Coût.** Au total : 1.105.000 €. Participation Auzelaire, 300.000 € ; prêt phare CDC, 255.000 € ; emprunt complémentaire MSA, 30.000 € ; subventions : AGIRC ARRCO, 176.000 € ; PAI CNSA CNAV 2015, 150.000 € ; CAPSAT, 150.000 € ; IRCEM, 22.000 € ; KLESIA, 22.000 €.

sanitaire à proximité du coin repas. Au titre du bien-être des résidents, décision était prise de modifier les cabines de douche, afin de les rendre plus confortables et, surtout, plus sécurisantes. Des meubles vasques rétractables ont, par ailleurs, été installés pour permettre leur approche en fauteuil.

Reprises à leur tour, les kitchenettes sont désormais équipées de plaques vitrocéramiques, séries PVC ou alu. Les convecteurs, par ailleurs, ont tous été changés. « Autant de transformations qui vont considérablement réduire les charges de fonctionnement du foyer. L'accessibilité était également au programme des travaux, avec l'adaptation du sas d'accueil, la création d'une place de stationnement pour personnes à mobilité réduite devant le hall d'entrée et celle d'un espace

Pour autant, et malgré un entretien permanent et drastique, plusieurs innovations étaient, au fil des ans, devenues indispensables. L'une portait sur la réhabilitation énergétique, comme l'explique Pascal Labombe, directeur de Polygone : « Les façades ont bénéficié d'une isolation par l'extérieur, celle des combles a été renforcée et les huisseries et volets en bois remplacés par des menui-

## Une réhabilitation intérieure et extérieure

À noter, par ailleurs, que l'établissement dispose d'une cuisine centrale, d'une grande salle d'activités dans laquelle sont servis les repas, d'un salon de coiffure ainsi que d'une salle de pédicure et de kinésithérapie. « Un grave incendie, en 2008, avait nécessité d'importants travaux », rappelle le maire, revenant sur l'historique de